

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordination, handicap et vieillissement

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabilité : /

Ouverte en 2004, cette licence professionnelle forme des professionnels à la fois capables d'intervenir auprès des publics concernés par le vieillissement et le handicap, en coordonnant les parcours de prise en charge de leur perte d'autonomie, mais aussi de gérer la coordination de leurs dispositifs d'accompagnement. D'un point de vue scientifique, il s'agit de transmettre aux étudiants une connaissance approfondie des enjeux du vieillissement et du handicap, de leur permettre de connaître les acteurs et leurs missions et de les former aux différents dispositifs et méthodologies d'intervention.

Ce diplôme, dispensé sur un lieu unique d'enseignement, ne dispose pas de contenus optionnels. En termes d'organisation, le premier semestre concentre les deux tiers du temps annuel d'enseignement soit 380 heures de formation. Le stage et le projet tuteuré sont mis en œuvre au cours du second semestre ; période où les étudiants bénéficient de cinq semaines de formation conçues comme des temps de regroupement intégrant un accompagnement au mémoire, au projet tuteuré et une analyse des pratiques portant sur le projet et sur le stage.

La formation accueille de 18 à 20 étudiantes suivant les années, en majorité issues de baccalauréats généraux, même si la part de baccalauréats technologiques est en augmentation régulière (7 étudiants en 2014). Pour la dernière promotion (2014-2015), 7 des 18 étudiantes étaient en reprise d'études.

Synthèse de l'évaluation

Les principaux éléments soulevés relèvent d'un manque de précision des données présentées dans le dossier. La description des objectifs de la formation et de l'adéquation du cursus à ces objectifs est trop générale. Il manque des informations sur le suivi des étudiants et sur les emplois occupés. Le dossier est particulièrement peu fourni en matière d'informations concernant le recrutement des étudiants (le taux de pression serait de 20 étudiants admis pour 200 candidatures), les dispositifs de mise à niveau (notamment avec l'augmentation des bacheliers technologiques), les passerelles, les réorientations et les éventuelles poursuites d'études. Il en est de même concernant les modalités d'enseignement, la place du numérique et l'évaluation des étudiants, tout comme sur le projet et sur le stage. Enfin, de façon plus générale, le dossier expose le fait que cette licence est bien reconnue dans son domaine, mais sans éléments précis pour l'étayer.

Il faudrait envisager une diversification des profils et compétences de l'équipe des intervenants. Il faudrait par exemple davantage approfondir les liens avec les structures non académiques en développant des activités de conventionnement pour institutionnaliser les relations. Sur le plan scientifique, le caractère pluridisciplinaire des interventions est faible tant la compétence universitaire en psychologie est centrale. Cette petite équipe pédagogique intègre assez peu les professionnels dans la conception de la formation ce qui pourrait permettre de mieux répondre à la diversité des publics et favoriser une diversification des débouchés professionnels des étudiants. La place donnée à ces derniers dans le dispositif de formation est faible.

Peu de dispositifs d'innovation pédagogique sont à l'œuvre, notamment en termes d'utilisation des outils numériques et de l'enseignement non présentiel.

Le travail d'internationalisation de la formation pourrait renforcer son caractère innovant en considérant les diverses expériences nationales en matière de gestion des problématiques du handicap et du vieillissement. Un tel processus implique de développer les enseignements favorisant la comparaison internationale des dispositifs, l'enseignement des langues, la mobilité internationale, l'accueil des étudiants étrangers ainsi que les partenariats internationaux.

Points forts:

- L'implication conséquente de professionnels dans les enseignements.
- La volonté de rapprocher les problématiques du handicap et de la gérontologie dans un contexte de segmentation des professions de santé qui ne nécessite pas nécessairement une segmentation de l'offre de formation en la matière. Une recherche de transversalité semble au contraire un plus.
- Les étudiants semblent bénéficier d'un bon accompagnement durant l'année de formation.

Points faibles:

- D'un manque de précision des objectifs en termes de compétences visées.
- Du caractère très mono-disciplinaire des compétences académiques.
- De l'implication relativement réduite des acteurs professionnels dans la conception de la formation (ces derniers sont surtout présents dans la gestion d'une partie des enseignements).
- D'une place plus conséquente du secteur handicap pouvant porter préjudice au secteur de la gérontologie (bien que la volonté de rapprocher les problématiques du handicap et de la gérontologie soit perçue positivement par le comité).

Recommandations :

Les experts préconisent :

- Une réflexion plus approfondie sur les objectifs de formation en termes de compétences générales et spécifiques afin de faire émerger une réelle spécificité de cette formation.
- Un développement des outils de suivi et d'évaluation de l'acquisition des compétences par les étudiants tout comme les outils d'évaluation de la formation par les étudiants.
- De renforcer les enseignements favorisant la comparaison internationale des dispositifs, l'enseignement des langues et les partenariats internationaux.
- De se doter de meilleurs outils de suivi du recrutement et du devenir des étudiants.
- D'accroître la pluridisciplinarité des compétences académiques.
- De développer une formation impliquant encore davantage les acteurs professionnels (conventionnement plus systématique).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La description des objectifs de la formation et de l'adéquation du cursus à ses objectifs est trop générale, sans précision de ces objectifs (et du coup sur les enjeux de formation et les compétences visées) car il existe une très grande diversité de métiers à destination des personnes âgées et des personnes handicapées</p> <p>Il faudrait par ailleurs clarifier la pertinence et l'enjeu de centrer la formation sur la convergence des dispositifs handicap et vieillissement (en termes de contenus de formation et non pas uniquement comme une ressource potentielle d'insertion professionnelle).</p> <p>Enfin, l'énoncé des débouchés est surtout orienté vers les collectivités et le secteur associatif, sans mentionner les services d'aide et d'accompagnement à domicile du privé commercial.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les liens avec les structures non académiques (développer des activités de conventionnement pour institutionnaliser les relations, préciser la réalité et la consistance du partenariat entre université et institutions non académiques plus que fournir une liste d'intervenants extérieurs) ne sont</p>

	<p>pas approfondis. Aucune référence n'est faite au Gérontopôle des Pays de la Loire ou à une MDPH (Maison des personnes handicapées).</p> <p>Contrairement à ce qui est avancé, il semble que des formations proches et/ou très complémentaires existent sur le territoire national : licences professionnelles de management des organisations (Conservatoire national des arts et métiers- CNAM par exemple) ou dans le secteur de l'animation (sciences de l'éducation), licences professionnelles STAPS « Activités physiques et santé », formation en gérontologies et en santé publique. Les experts insistent donc sur l'enjeu pour la formation de montrer sa spécificité notamment depuis une compétence universitaire forte en psychologie qu'il s'agirait d'enrichir davantage avec d'autres apports scientifiques disciplinaires (renforcer la pluridisciplinarité des disciplines scientifiques d'appui).</p>
Equipe pédagogique	<p>Il s'agit d'une petite équipe pédagogique qui mériterait de s'étoffer notamment en diversifiant ses compétences académiques et aussi en intégrant davantage les professionnels dans la conception de la formation. Cette perspective pourrait permettre de mieux répondre à la diversité des publics intégrant cette formation. Comme mentionné dans le dossier, on peut regretter la faible place laissée à la représentation des étudiants. On s'interroge également sur la représentativité et l'implication des professionnels dans la formation et les caractéristiques de ceux qui interviennent.</p>
Effectifs et résultats	<p>La gestion de la réussite et de l'insertion professionnelle (repositionnement de la licence au regard de l'évolution des politiques publiques sans pour autant cibler davantage les compétences visées) est bonne. Il manque des informations sur les éventuelles poursuites d'études.</p> <p>Il manque des informations précises sur le suivi de l'insertion des étudiants (non présentes dans le dossier), notamment sur leur localisation, et les modalités du suivi.</p> <p>Le temps d'accès à l'emploi entre 2009 et 2012 a doublé et on s'interroge sur la conséquence qui en a été tirée.</p> <p>L'Université parle des dispositifs MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie). La loi ASV (adaptation de la société au vieillissement), et, avant elle, le projet de loi, parlait des SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile). On aurait aimé des explications sur l'articulation entre ces dispositifs.</p>

Place de la recherche	<p>La formation par la recherche est apparemment peu développée dans la formation (les étudiants sont invités à suivre les activités du laboratoire d'appui... mais on se demande s'ils le font). Il faut approfondir la réflexion sur ce point.</p> <p>La formation est adossée à une équipe d'accueil regroupant des compétences académiques en psychologie. Les experts s'interrogent sur l'absence de relations avec d'autres disciplines scientifiques du fait des profils professionnels visés. Il s'agirait de développer la pluridisciplinarité.</p> <p>Il est par ailleurs fait mention d'une association des étudiants ayant des temps de valorisation de la recherche sans autres précisions.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation repose essentiellement sur la co-intervention professionnels/enseignants-chercheurs dans les formations. Les trois professionnels présents réalisent un nombre important d'heures d'intervention. Cela semble se réaliser en binôme avec un enseignant-chercheur mais on ne sait dans quel cadre et sous quelle forme.</p> <p>Au delà de la gestion des enseignements, on aimerait en savoir davantage sur les projets (conventions) qui lient les institutions afin de comprendre la consistance du lien recherche/professionnalisation.</p> <p>Il est dit que les étudiants ont tous une expérience du secteur du vieillissement par le biais des stages antérieurs, sans précision. Une journée de formation en ESAT (établissement et service d'aide par le travail) est effectivement un plus mais il serait intéressant de tenir</p>

	<p>compte du fait que les personnes handicapées vieillissent aussi. Les EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont de plus en plus souvent concernés par la problématique des personnes handicapées vieillissantes notamment avec un handicap mental.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tutoré commence au premier semestre avec un apport théorique et un encadrement intégrant le commanditaire. Sa durée est de 40 heures équivalent TD ce qui est inférieur au quart du volume horaire de la formation. Une mise en conformité avec l'arrêté de 1999 sur cette question est nécessaire</p> <p>Le stage est de 16 semaines lors du second semestre. L'étudiant soutient un mémoire de stage. Le professionnel et l'enseignant-chercheur qui ont co-encadré l'étudiant sont présents lors de la soutenance. On se demande s'ils sont membres du jury. La conception et la gestion des stages est bonne. Concernant leur évaluation, on pourra s'interroger sur la distinction évaluation quantitative (par les professionnels et les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation) et qualitative (par les référents de stage).</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale de la formation n'est pas réellement et suffisamment investie même s'il s'agit bien entendu de l'envisager en lien avec la spécificité nationale de l'insertion professionnelle dans ce secteur. Internationaliser cette licence professionnelle pourrait renforcer son caractère innovant en diversifiant ou hybridant les expériences nationales en matière de gestion des problématiques du handicap et du vieillissement.</p> <p>Il serait ainsi intéressant de renforcer les enseignements favorisant la comparaison internationale des dispositifs, l'enseignement des langues, la mobilité internationale, l'accueil des étudiants étrangers, les partenariats internationaux.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le dossier est peu fourni en matière d'informations concernant le recrutement des étudiants, les dispositifs de mise à niveau (notamment avec l'augmentation des bacheliers technologiques), les passerelles, les réorientations et les éventuelles poursuites d'études. On sait seulement qu' « Environ 200 étudiants postulent en licence professionnelle intervention sociale : coordination, handicap et vieillissement. La licence bénéficie d'une visibilité certaine sur le plan national. » On ignore cependant leur origine géographique.</p> <p>Il y a uniquement une permanence d'accueil hebdomadaire du responsable pédagogique ainsi qu'une participation aux portes ouvertes.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation est basée sur des modalités pédagogiques assez classiques (ce qui semble assez étonnant vu le caractère hétérogène du public étudiant). Les experts préconisent d'innover davantage notamment en termes d'utilisation des outils numériques et d'enseignements non présentiels. Cette carence est peut-être liée aux données, relativement sommaires, fournies dans le dossier</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le dossier annonce des modalités d'évaluation diversifiées et adaptées aux contenus d'enseignement et aux modalités pédagogiques mais, en réalité, ces éléments sont peu détaillés. Les experts auraient aimé des précisions sur les modalités concrètes d'évaluation et sur leur caractère innovant au regard des objectifs de la formation et de l'hétérogénéité du public</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le propos sur le suivi de l'acquisition des compétences (ces dernières n'étant pas ailleurs pas toujours précisées et approfondies) est très général. Au delà d'exemples, les experts auraient aimé disposer d'informations plus précises sur les modalités d'évaluation des compétences transversales. Il s'agirait de développer une réflexion d'équipe sur ce point et d'élaborer des outils opérationnels du suivi et d'évaluation. Il serait notamment intéressant de connaître les raisons du peu de soutien des professionnels concernant la démarche du portefeuille de compétences.</p> <p>La mobilisation d'études de cas et de mises en situation paraît propice à ce suivi de l'acquisition des compétences.</p>

Suivi des diplômés	<p>Il manque des données quantitatives sur le devenir des étudiants, notamment concernant les non diplômés. Il s'agirait aussi de trouver des solutions pour remédier à ce problème même s'il semble mineur.</p> <p>Plus globalement, il conviendrait d'étoffer les données sur le suivi des étudiants et leur analyse afin qu'elle soit partagée au sein de l'équipe pédagogique et qu'elle permette d'optimiser la relation aux diplômés. L'insertion professionnelle des étudiants devrait être étoffée, notamment par des enquêtes à 6 mois, les dernières données ne concernant que la promotion 2011-2012, avec un taux de 8 étudiants en emploi stable, pour 10 étudiants en emploi, avec 11 répondants sur les 18 diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation a été fermée en 2013-2014 et s'est dotée de son conseil de perfectionnement en 2014-2015. Sa mise en place est donc tardive et ses missions ne sont pas clairement définies.</p> <p>Il conviendrait d'approfondir l'évaluation des enseignements par les étudiants en la formalisant par exemple avec la mise en place d'un questionnaire permettant d'évaluer la qualité de la formation. Aucune information n'est donnée sur le nombre d'étudiants présents au sein du conseil d'évaluation. Une analyse plus approfondie devrait suivre l'assertion « ceux-ci sont satisfaits de la formation ».</p> <p>Le processus d'auto-évaluation de la formation par les intervenants est bon.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

L'université d'Angers ne souhaite pas formuler d'observation particulière pour cette évaluation.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS